



La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA Tél : 04 74 20 44 66

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole

57 avenue Charles de Gaulle - BP 83
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex

Siret : 193 818 192 00026
Numéro d'activité : 82.38.P000838

Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr
Site internet : www.formagri38.fr



BTSA ME

Brevet de Technicien Supérieur Agricole en Métiers de l'élevage
RNCP Fiche 15612



Objectifs de la formation

Le technicien supérieur en productions animales doit être capable de :

- > Assurer la conduite d'un système spécialisé de production animale,
- > Participer à l'élaboration de références technico-économiques,
- > Fournir des appuis techniques,
- > Contribuer, éventuellement, à une activité commerciale.

Organisation et conditions d'accès à la formation

Deux voies sont proposées, l'apprentissage et de la formation continue en 1 an ou en 2 ans selon votre âge et votre diplôme :



(Calendrier disponible
sur le site web)



TAUX RÉUSSITE 2024

Apprentissage : 78 %
Formation continue : Pas candidat

TAUX RÉUSSITE SUR 3 ANS

> Apprentissage : 83,3 %
> Formation continue : Pas candidat



SATISFACTION 2024

> Apprentissage : 8 /10
> Formation continue : Pas candidat

SATISFACTION SUR 3 ANS

> Apprentissage : 8,1 /10
> Formation continue : Pas candidat



INSERTION des diplômés à 1 an

> Apprentissage 2023 : 75 %
> Formation continue : Pas de candidat



EFFECTIF

> 10 à 25 personnes (par classe)



PROCHAINE SESSION

> Septembre 2025

DÉLAIS D'ACCÈS

> Minimum 7 jours après la signature
du contrat d'apprentissage / obtention
du financement



CONTACT

> thomas.bernard@educagri.fr
> martine.croisier@educagri.fr



(1) Avoir moins de 30 ans et/ou un statut de travailleur handicapé ; Sous réserve de signer un contrat d'apprentissage

(2) Selon le statut et le financement un parcours individualisé sera étudié avec l'apprenant

(3) Sous réserve de financement

Apprentissage

- > Avoir le BAC ou un diplôme de niveau 4
- > Avoir moins de 30 ans et/ou un statut de travailleur handicapé,
- > Signer un contrat d'apprentissage
- > Si le candidat est titulaire d'un Bac+2, un parcours aménagé peut lui être proposé.

L'**alternance** propose des périodes en entreprise (2 à 5 semaines) et des périodes en centre (2 à 4 semaines).
Chaque année est composée en moyenne de :

- > 20 semaines en centre de formation
- > 32 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

Formation continue

> Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.

> Justifier d'une année d'activité professionnelle.

12 semaines de stage dont un stage principal qui doit être effectué dans la même structure durant 8 semaines pour réaliser l'étude support d'évaluation finale.

Les périodes en entreprises doivent être effectuées dans toute structure ayant des activités en lien avec la production animale.

Pour ceux qui réalisent leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans une exploitation agricole, un stage en organisme peut être réalisé afin que le candidat puisse recueillir les éléments nécessaires à la réalisation de l'étude d'évaluation finale.

Programme de la formation

Semestre 1 343 heures		Semestre 2 350 heures	
UE 1.1 <i>Adapter les systèmes d'élevage aux enjeux économiques et sociaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalités économiques - Questions socialement vives - Adaptation des systèmes d'élevage à l'évolution 	UE 2.1 <i>Argumenter une évolution stratégique d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de diagnostics - Notions de décisions stratégiques - Changement de pratiques pour répondre aux enjeux agroécologiques - Clés de l'argumentation pour défendre un point de vue
UE 1.2 <i>Communiquer sur une problématique d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification d'une problématique d'élevage - Détermination des leviers mobilisables pour y répondre - Création de support de médiation des leviers identifiés 	UE 2.2 <i>Réaliser une analyse technico-économique en élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des performances d'un élevage au regard des références - Optimisation de la combinaison des facteurs de production et de la gestion du travail
		UE 2.3 <i>Agir sur le troupeau dans le cadre d'une démarche de résolution de problème d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Manipulations et interventions sur les animaux - Démarches de résolution d'une problématique d'élevage identifiée
Semestre 3 345 heures		Semestre 4 338 heures	
UE 3.1 <i>Organiser une stratégie commerciale, y compris à l'international</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques d'achat et de vente répondant aux attentes sociétales - Création de tableau de bord pour un pilotage technico-économique - Pratique de l'anglais pour s'ouvrir à l'international 	UE 4.1 <i>Raisonnement de la ferme à l'assiette</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation des produits d'origine animale - Diversification - Démarche qualité, certification - Adaptation de la conduite d'élevage au mode de valorisation
UE 3.2 <i>Voyager pour évoluer</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de conduite de projet - Enrichissement de sa culture zootechnique par la découverte d'autres pratiques - Propositions de processus de productions animales 	UE 4.2 <i>Argumenter des solutions alternatives</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de recherches et de vérification de l'information - Identification de solution alternative à des problématiques d'élevage - Argumentation du bien fondé de ces solutions.
UE 3.3 <i>Participer à la recherche et développement en élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des questionnements de la société - Protocole expérimental, analyse et compte-rendu 	UE 4.3 <i>Devenir conseiller d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation multi-critère d'un système d'élevage - Processus de prise de décision - Formulation d'un conseil dans le cadre d'un environnement professionnel
UE 3.4 <i>S'adapter aux particularités de notre territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Étude et analyse des enjeux du pastoralisme - Démarches pour s'installer en agriculture 	UE 4.4 <i>Préserver sa santé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique sportive pour un mode de vie actif et solidaire

Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cdte Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTSA PA Productions Animales
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage

- > Le BTSA GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...

Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour faciliter l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.

Conditions d'admission

- > **Déposer**, auprès du CFPPA, un formulaire de contact (à remplir directement sur notre site internet <https://formagri38.fr – Apprentissage – BTS PA - contactez-nous>)
- > **Participer** à une réunion d'information collective entre janvier et juin ou à une journée portes ouvertes. L'objectif de ce temps est de vous présenter la formation afin de vous aider à la choisir.
- > **Participer** à un entretien individuel d'environ 15 min. L'objectif est de discuter de votre motivation et de vous aider dans la recherche de maîtres d'apprentissage et/ou de financement.
- > Pré-inscription possible via le portail : www.parcoursup.fr.

Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de janvier-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-janvier et mi-mars.

Tarifs et conditions financières

Apprentissage

- > Formation prise en charge par les OPCO (branches professionnelles), pour consultation des tarifs selon les OPCO : www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-nouvelle-version-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats/ Statut de salarié durant l'apprentissage.

Formation continue

- > Entre 10 et 14 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement région et France Travail, au PTP (projet de transition professionnelle), à Vivéa, à l'AGEFIP...

L'attribution du diplôme est conditionnée à :

- > Une moyenne de 10 sur 20 à l'ensemble des Unités d'enseignement ;
- > Une note égale ou inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire sur les Unités d'enseignement technique.

Débouchés et poursuites d'études

Ce diplôme confère la capacité professionnelle à l'installation en agriculture.

Le BTS PA permet **d'accéder à un emploi** de chef d'exploitation, technicien dans l'industrie laitière ou celle des viandes, collecte et négoce, contrôle de performance, développement.

Il permet la **poursuite d'études** en :

- > Certificat de spécialisation, licence professionnelle, études universitaires, pour acquérir une formation complémentaire,
- > Classe post BTS préparée en 1 an, les étudiants aux Concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs en Agriculture et aux écoles vétérinaires.

1 établissement public, 5 centres



Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cde Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTS PA Productions Animales
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage

- > Le BTSa GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...